

<http://www.snetap-fsu.fr/Communique-sur-l-hebergement-des.html>



Communiqué sur l'hébergement des gendarmes à Albi-Fonlabour

- Nos Actions - Communiqués -

Date de mise en ligne : lundi 3 novembre 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Hébergement de gendarmes au lycée agricole de Fonlabour : le SNETAP dénonce une décision inconséquente dans un contexte dramatique

En préalable de l'ordre du jour de sa rencontre avec Stéphane LE FOLL, le 27 octobre 2014, le Snetap-[FSU](#) a de nouveau fait part de son indignation quant à l'hébergement en période scolaire d'une unité de gendarmes mobiles au sein de l'Etablissement Public d'Enseignement et de formation professionnelle d'Albi-Fonlabour.

Il a rappelé au Ministre de l'Agriculture qu'il l'avait déjà interpellé sur cette situation par courrier dès le 3 octobre mais sans obtenir de réponse.

Pour le Snetap-FSU l'école doit être protégée de toutes formes de violence quelles qu'elles soient. Il réaffirme qu'un établissement scolaire n'a pas pour vocation d'accueillir des forces de l'ordre et encore moins lorsque celles-ci circulent armées au milieu des élèves, apprentis ou stagiaires.

Mais la présence au lycée de Fonlabour de cette unité qui avait pour mission de réprimer le mouvement de contestation au projet du barrage de Sivens prend une dimension tragique après la mort de Rémi FRAISSE.

Le Snetap-FSU a regretté que le Ministre n'ait pas pris immédiatement la mesure de la portée de sa demande. Il a demandé au Ministre le retrait sans délai de l'unité de gendarmes mobiles du lycée d'Albi-Fonlabour. Il ne peut donc que se satisfaire du constat de ce retrait, même s'il déplore qu'il ait été si tardif.

Il rappelle qu'aucune situation ne peut justifier la présence de gens en armes dans un espace scolaire.

Avec la FSU, le Snetap-FSU présente ses condoléances à la famille et aux proches de Rémi FRAISSE, ancien élève de l'Enseignement agricole, et condamne les violences des forces de l'ordre lors des manifestations d'opposition à la construction du barrage du Testet à Sivens.

Paris le 3 novembre 2014

Consultez les précédents courriers adressés au Ministre de l'Agriculture :

- [Midi-Pyrénées : gendarmes mobiles hébergés au LEGTA de Fonlabour](#)
- [Midi-Pyrénées : Fonlabour - communiqué intersyndical-](#)